

MONSIEUR CHRISTIAN LEMEE
MAIRIE
1 RUE DE LA MAIRIE
56130 THEHILLAC

VANNES, le 25 avril 2017

Monsieur le Maire,

Conformément au code de l'urbanisme, vous sollicitez l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme, arrêté par votre conseil municipal du 2 décembre 2016.

Concernant le volet relatif aux activités économiques, nous avons relevé que vous aviez ménagé l'avenir en conservant des capacités d'accueil sur la zone des Brivaudais dont les contours ont été redessinés. Par ailleurs, vous avez choisi d'adopter une mesure de protection commerciale sur un emplacement proche de votre mairie afin de le pérenniser dans le temps. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan se félicite de ces orientations qui devraient être propices à l'animation de votre territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de la Délégation
de Vannes

Pierre PATINOT

